

Saint Jean de Crieulon, le 04 juillet 2024



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion qui aura lieu dans la salle du conseil de la mairie de Saint Jean de Crieulon, le :

JEUDI 11 JUILLET 2024 A 18 H 30

Veillez croire Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 25 avril 2024.
2. Délibération pour projet agrivoltaïque sur la commune de Saint Jean de Crieulon.
3. Délibération pour l'achat groupé d'électricité, pour la commune (bâtiments communaux et station d'épuration) avec le SMEG et toute la Région Occitanie.
4. Délibération demandée par le Département pour la Rue Astruc pour l'attribution de la subvention sur le montant global de l'opération soit 470 00.00 Euros HT. Montant de la subvention 235 737.00 € à laquelle s'ajouteront les subventions pour l'assainissement pluvial, la DETR et les amendes de police.
5. Délibération suite à la demande de la mairie de Sauve de reprendre la compétence tourisme à la Communauté de communes Piémont Cévenol.
6. Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'association GV le Crieulon en forme.
7. Questions diverses.

CUENOT Jean Louis
MAIRE



POUVOIR (1)

Je soussigné(e) :

donne pouvoir à (2)

- De me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents

(3)

Fait à

le

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(2) Nom, prénom, adresse

(3) Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer.